



 Votre FDC lance cette saison un nouveau service : **Gibier pour Tous**, une plateforme simple, gratuite et accessible à tous les responsables de territoires.

L'objectif : **Valoriser vos prélèvements, éviter le gaspillage** et permettre à des particuliers proches de chez vous de découvrir la viande de gibier.

☒ **Votre FDC est formée et vous accompagne**

Nous sommes à votre disposition pour vous guider dans vos premiers pas sur la plateforme et si vous rencontrez un souci technique, **l'équipe Gibier pour Tous est là 7j/7, y compris les week-ends et jours fériés du 15 octobre au 31 mars.**

Téléphone : 06 95 32 72 48
Email : contact@gibierpourtous.fr

Comment ça fonctionne ? [Voir le tutoriel pour bien démarrer](#)

Pour céder un gibier, il faut :

- Être **responsable de territoire inscrit sur la plateforme** (ou missionner une personne de votre chasse pour s'en occuper)
- Céder le gibier **entier, sous peau, éviscéré**
- Pour le sanglier : **transmettre les infos trichinellose** (documents téléchargeables)
- **Se reconnecter après chaque cession** pour déclarer le bénéficiaire

Transmettre sans tout changer. [Je me connecte à Gibier pour Tous](#)

Traditionnellement, la venaison se partage entre chasseurs.

Mais quand les congélateurs sont pleins... pourquoi ne pas en faire profiter d'autres ? **Avec Gibier pour Tous, vous restez totalement libres : vous gardez ce que vous souhaitez pour les participants présents**, et vous cédez le reste, simplement éviscéré, entier, sous peau.

C'est une façon simple de **gagner du temps après la chasse** : vous découpez ce que vous voulez pour vous, et le surplus est prêt à partir, sans préparation supplémentaire uniquement une éviscération propre.

Chaque pièce compte, et peut faire découvrir la venaison à une famille proche de chez vous.

